

FLASH INFO SÉCU

Les bombes explosent, le baril flambe, la valeur du point stagne !



Les conflits armés et interventions militaires au Moyen-Orient démontrent une nouvelle fois qu'ils ne servent jamais l'intérêt des travailleurs. Si les premières victimes sont les populations des pays directement touchés, l'ensemble des salariés subit par ricochet les conséquences économiques de ces guerres : une explosion des prix de l'énergie, des carburants et des produits de première nécessité.

Les grandes compagnies pétrolières réalisent des profits records et versent des milliards d'euros à leurs actionnaires. L'argent, il y en a mais il reste toujours injustement redistribué.

Les prix à la pompe et l'explosion des factures d'énergie s'ajoutent à l'inflation depuis des années alors que nos salaires n'augmentent pas : l'écart entre l'inflation et la valeur du point est de -22% en cumul depuis 2010 en défaveur des personnels de la Sécurité sociale.

Cet appauvrissement des salariés de la Sécu s'accompagne d'une politique d'austérité budgétaire globale (manque de budget pour le financement du personnel de la branche Famille, suppression de milliers d'emploi dans la branche Maladie, etc.) et de la casse du service public de la Sécurité sociale par les gouvernements successifs depuis des décennies, mises en œuvre dans la pratique par les Directions des organismes.

Dans ce contexte, les aides ponctuelles ne peuvent suffire. **Nous continuons à revendiquer avant tout l'augmentation de la valeur du point et son indexation sur l'inflation.** Cette revendication est plus que jamais d'actualité et ne doit pas passer au 2nd plan derrière des demandes locales de dispositifs provisoires dans le contexte de la hausse du prix du carburant.

En cohérence, revendiquer localement une « prime carburant » ou une participation de l'employeur aux frais de carburant doit se faire en lien avec la revendication générale de l'augmentation de la valeur du point. Les aides ponctuelles ne suffisent pas car le vrai problème, c'est le niveau des salaires qui est trop faible. Quand les prix augmentent, les salaires doivent suivre, sinon le pouvoir de vivre recule.

Autre revendication, qui peut paraître séduisante, celle d'augmenter le nombre de jours de télétravail, n'est qu'un pansement sur une jambe de bois : elle ne règle pas la question de la hausse du coût de l'énergie inhérents au travail à domicile. De plus, elle ne compense pas la hausse du prix du gaz et des produits de première nécessité (dont l'alimentation) liée directement à celle du baril de pétrole.

La revendication est également inéquitable car certains de nos collègues ne font pas de télétravail, par choix, par contrainte, par la nature de leur métier... Rappelons également que le télétravail, tout en présentant des avantages certains, doit être limité et encadré car le lieu de travail est avant tout un lieu social et le collectif du travail doit être préservé.

La CGT revendique la revalorisation de la valeur du point à 10€ et son indexation sur l'inflation. Portons dans toutes nos instances cette revendication qui est la seule à améliorer le pouvoir de vivre des salariés de manière pérenne.

S'informer



organismes sociaux

